Image not found or type unknown

# Offre d'achat - Validité

Par **gueguelab**, le **12/01/2015** à **14:00**

Bonjour,
j'ai fait une offre d'achat pour un appartement le 20 décembre auprès d'une agence. L'appartement appartient à un cabinet d'avocats qui a fait appel à un administrateur pour gérer son bien. L'agence me dit qu'un des avocats est d'accord pour notre prix et que l'autre ne s'est pas manifesté mais que cela ne devrait pas poser de problème. L'agence m'invite à être patiente et me dit que l'administrateur réunit la sci d'avocats le 20 janvier. Cela me semble bien long pour avoir une réponse. Quelle est la durée de validité de mon offre? Que se passera t il si d'ici le 20 janvier s'il y a offre supérieur à la mienne. Une offre d'achat n'est-elle pas limitée dans le temps? Ont-ils le droit de prendre autant de temps pour me répondre de manière concrète.
Merci.
Cordialement.

Par **Lag0**, le **12/01/2015** à **15:35**

Bonjour,
[citation]Quelle est la durée de validité de mon offre?[/citation]
Celle que vous avez notée dans l'offre !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés